



CH-3003 Berne, DA /seco/zbo

Envoi par courrier électronique

Aux destinataires figurant
dans la liste ci-jointe

Référence : 2013-09-05/366
Votre référence :
Notre référence : seu
Berne, le 9 Septembre 2013

Audition

Prolongation et modification de l'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique

Mesdames, Messieurs,

L'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. Pour la première fois depuis l'introduction des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le Conseil fédéral a fixé par ce biais un salaire minimum pour une branche au sens de l'article 360a du code des obligations (CO). D'une durée limitée à trois ans, le CTT économie domestique est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013. Lors de sa séance du 26 juin 2013, la Commission tripartite de la Confédération pour les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes (CT fédérale) a décidé de proposer au Conseil fédéral de prolonger le CTT économie domestique de trois ans et d'adapter simultanément les salaires minimaux au 1^{er} janvier 2014.

Vous trouverez en annexe le projet de prorogation et de révision du contrat-type de travail (CTT) pour les travailleurs de l'économie domestique dans le cadre de la procédure de consultation. Nous vous prions de prendre position d'ici au 4 octobre 2013.

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Boris Andres Zürcher
Effingerstrasse 31, 3003 Berne
Tél. +41 31 322 29 26, fax +41 31 323 08 68
boris.zuercher@seco.admin.ch
www.seco.admin.ch

Veuillez adresser votre prise de position par courrier postal ou électronique à :
SECO, Direction du travail, secteur PAAM, Ursula Scherrer, 3003 Berne (ursula.scherrer@seco.admin.ch, tél. 031 323 53 02).

En l'absence de prise de position de votre part dans le délai indiqué, nous présumerons que les documents transmis reçoivent votre approbation.

Nous vous transmettons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Secrétariat d'Etat à l'économie



Boris Zürcher
Chef de la Direction du travail

Annexes :

- Projet de CTT
- Rapport explicatif
- Liste des destinataires invités à participer à la consultation